REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE VAUX

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 23 mai 2020

Ordre du jour

Installation du nouveau Conseil municipal

- Election du Maire
- Fixation du nombre d'adjoints
- Elections des adjoints
- Indemnités de fonction du Maire et des adjoints
- Lecture de la charte de l'élu local

Etaient présents

Monsieur Roland SIMON, Maire de Vaux, en fonction Madame Hélène BOLOT, Conseillère municipale élue le 15 mars 2020 Madame Isabelle BRUNDU, Conseillère municipale élue le 15 mars 2020 Madame Nicole COLLET, Conseillère municipale élue le 15 mars 2020 Madame Sandra DAAB, Conseillère municipale élue le 15 mars 2020 Madame Sophie GILBIN, Conseillère municipale élue le 15 mars 2020 Madame Daphné HEITZ, Conseillère municipale élue le 15 mars 2020 Madame Martine LAUER, Conseillère municipale élue le 15 mars 2020 Monsieur Jean COMBELLES, Conseiller municipal élu le 15 mars 2020 Monsieur Christian FAVRE, Conseiller municipal élu le 15 mars 2020 Monsieur Fabrice LECLAIRE, Conseiller municipal élu le 15 mars 2020 Monsieur Georges MOSCATO, Conseiller municipal élu le 15 mars 2020 Monsieur Michel RAJAONARISON, Conseiller municipal élu le 15 mars 2020 Monsieur Christophe SCHARFF, Conseiller municipal élu le 15 mars 2020 Monsieur Julian THOMAS, Conseiller municipal élu le 15 mars 2020 Monsieur Stéphane ANCIEN, Conseiller municipal élu le 15 mars 2020

Conformément au Code général des collectivités territoriales, Roland Simon fait l'appel des conseillers élus.

Les 15 conseillers élus le 15 mars 2020 sont présents.

Il déclare « installé » le nouveau Conseil municipal.

Le doyen, Jean COMBELLES, préside la séance pour l'élection du Maire.

Election du Maire

Est candidat à la fonction de Maire : Jean COMBELLES.

Il est élu avec 14 suffrages exprimés et un vote blanc.

Jean COMBELLES remercie Roland SIMON pour son action et poursuit l'ordre du jour.

Fixation du nombre d'adjoints

Jean COMBELLES propose d'élire 2 adjoints.

Election du 1^{er} adjoint

Est candidat à la fonction de 1^{er} adjoint : Christian FAVRE Il est élu avec 14 suffrages exprimés et un vote blanc.

Election du 2ème adjoint

Est candidat à la fonction de 2^{ème} adjoint : Christophe SCHARFF II est élu avec 14 suffrages exprimés et un vote blanc.

Indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Sont proposées les indemnités de fonction du Maire et des adjoints fixées conformément aux articles L.2123-23 et 2123-24 du Code général des collectivités territoriales.

Décision adoptée à la majorité avec 13 votes pour et 2 abstentions.

Charte de l'élu local

Jean COMBELLES fait lecture de la Charte.

La charte est signée par l'ensemble des conseillers.

La séance est levée à 11h45.